

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                       |   |                            |  |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | POURABLE CONCRETE PATCH 55LB  | <b>Date de Révision:</b>   | 1/7/2022   |
| <b>Étiquette d'un Produit:</b>        | 291070  | <b>Société/Entreprise:</b> | 1/16/2020  |
| <b>Utilisation Recommandée:</b>       | Concrete Patching Compound  |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA  | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
|                                       | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada<br>Emergency Phone: 800-387-3625 |                            |  |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des Affaires Réglementaires   |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | 24 Hour Hotline: 847-367-7700   |                            |  |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

5% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|                                    |        |   |
|------------------------------------|--------|---|
| Allergène cutané, catégorie 1      | H317   | Peut provoquer une allergie cutanée.                                  |
| Lésion oculaire grave, catégorie 1 | H318   | Provoque des lésions oculaires graves.                                |
| Poussières combustibles (USA OSHA) | USH001 | Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

|           |   |
|-----------|---|
| P261      | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.                                 |
| P272      | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.                             |
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P310      | Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.                               |
| P321      | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).   |
| P501      | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.          |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                      |

Not Yet Specified

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**3. Composition / Informations sur les Ingrédients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------------|
| Silice Cistalline   | 14808-60-7    | 53          | Indisponible       | Indisponible       |
| Ciment Portland     | 65997-15-1    | 4.4         | GHS05-GHS07        | H315-317-318-335   |
| Dioxyde de Titane   | 13463-67-7    | 1.0         | Indisponible       | Indisponible       |

**4. Premiers Secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

**5. Mesures de Lutte contre l'Incendie**

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

**6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle**

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Eliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Balayer doucement afin d'éviter la formation d'un nuage de poussière.

**7. Manipulation et Stockage**

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique      | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Silice Cistalline | 14808-60-7 | 55.0                 | 0.025 mg/m3   | N.E.           | 50 µg/m3     | N.E.             |
| Ciment Portland   | 65997-15-1 | 5.0                  | 1 mg/m3       | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 5.0                  | 10 mg/m3      | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Apparence:</b>                   | Particulate Solid             | <b>État Physique:</b>                       | Solide        |
| <b>Odeur:</b>                       | aucun                         | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Gravité spécifique:</b>          | 0.918                         | <b>pH:</b>                                  | N.A.          |
| <b>Point de Congélation, °C:</b>    | Non Déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non Déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | aucun                         | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non Déterminé |
| <b>Temp. de Décomposition, °C:</b>  | Non Déterminé                 | <b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>         | N.A. - N.A.   |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -18 - 3,000                   | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 537           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b> | Non Déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de Vapeur:</b>                  | Non Déterminé |
| <b>Densité de Vapeur:</b>           | N.A.                          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Éviter tout contact avec l'eau.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement. Provoque des brûlures aux yeux.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié. Irritation grave de cause de mai. Sécheresse de cause de mai, fendre, irritation, et brûlures de produit chimique. Dermatite de ciment de produit de mai due à l'irritation primaire des propriétés alcalines, hygroscopique, et abrasives.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice

crystalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Faible risque d'ingestion prévu.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS     | Nom chimique       | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 |
|------------|--------------------|---------------------|-----------------------|-------------|
| 14808-60-7 | Silice Cristalline | 5500 mg/kg Rat      | 5500                  | 100 mg/L    |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane  | >10000 mg/kg Rat    | 2500 mg/kg            | N.E.        |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                     | National (USDOT) | International (IMDG) | Aérien (IATA)  | TDG (Canada) - FRENCH |
|---------------------|------------------|----------------------|----------------|-----------------------|
| Numéro UN:          | N.A.             | N.A.                 | N.A.           | N.A.                  |
| Nom UN::            | Non réglementé   | Non réglementé       | Non réglementé | Non réglementé        |
| Classe de danger :  | N.A.             | N.A.                 | N.A.           | N.A.                  |
| Groupe d'emballage: | N.A.             | N.A.                 | N.A.           | N.A.                  |
| Quantité Limitée:   | Non              | Non                  | Non            | Non                   |

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

**Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**Réglementations des États Américains:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

**Attention:** Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 1\* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0

**Les Composés Organiques Volatils:** 0 g/L

**CE DATE DE RÉVISION:** 1/7/2022

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):  
 03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
 11 - Informations Toxicologiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.